



UNE FOIRE ÉCO-RESPONSABLE !

Cher exposant,

Le tri est la première étape indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets. Trier ses déchets, c'est agir en tant qu'éco-citoyen et participer activement à la préservation de l'environnement, aux économies d'énergie et des ressources naturelles. Pour les particuliers comme pour les entreprises, il s'agit de trier les déchets par catégorie ou type et de les jeter dans les poubelles adaptées : verre, emballages, papiers, cartons, bois et DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Pour cela, deux déchetteries seront installées dès le montage de la Foire Internationale de Caen : la première derrière les tavernes et la seconde derrière le hall 3. Nous vous communiquerons un plan sur lequel seront matérialisées ces zones de tri quelques jours avant l'ouverture de la Foire.

Durant toute la durée de la Foire, le public pourra visiter une «mini déchetterie» et participer à de nombreuses animations pour tout savoir sur le tri de ces matériaux, notamment la valorisation des palettes en bois usagées en mobilier par l'Ameublerie.

Nous vous remercions par avance de votre participation à cette démarche qui rend la Foire Internationale de Caen plus respectueuse de l'environnement.

Les équipes de Caen Event

En partenariat avec

fabrication création
L'AMEUBLERIE

CaenIamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

VEOLIA



LES DÉCHETS À TRIER À LA FOIRE



VERRE



EMBALLAGES, PAPIERS



CARTON



BOIS



DEEE*

*Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

